

Discours des vœux de Mme Ansart

Bonsoir à tous et merci pour votre nombreuse présence à cette cérémonie de vœux, qui, comme chaque année, montre votre indéniable attachement à **Agnetz, ce village que nous aimons et qui le vaut bien !**

Comme à l'accoutumée, je vais revenir sur les réalisations et les évènements de l'année qui vient de s'écouler :

- Tout d'abord, l'achèvement des locaux de la Mission Locale pour l'Emploi et leur inauguration, chaussée traversière à Ramecourt.
- En matière de voiries, entre les actions prévues et les opportunités qui ont été saisies, de nombreux travaux ont été réalisés. Et je salue la patience des habitants qui ont été impactés, mais ont bien compris que les désagréments étaient nécessaires pour bénéficier ensuite d'équipements plus performants.

Je cite :

La réfection de la première tranche de la rue Dorée,
L'enfouissement des réseaux et la réfection de trottoirs rue de Froissy, en complément de la mise en souterrain de la HTA par Enedis,

La réfection de la rue du Pont de terre, de la rue des Pâtis au pont du rû, ainsi qu'une réorganisation de la signalétique sur toute la rue,

La réhabilitation, en collaboration avec la commune d'Airion, d'une portion de voirie sur le chemin vicinal 3 entre Ronquerolles et Airion.

Les aménagements dans la rue de l'empire, notamment avec la réalisation d'une trentaine de places créant un effet de chicanes empêchant la prise de vitesse et libérant ainsi les trottoirs afin de les rendre aux piétons,

La restauration du mur de pierre le long de la rue Amédée Bigand à proximité du kiosque, avec REB (Recherche Emploi Bury), un organisme d'insertion avec qui nous travaillons chaque année.

L'aménagement d'un contournement rue Marcel Thomas, autour du dernier bâtiment situé près du pôle santé, dans le Parc.

- Sur les bâtiments communaux, des stores limitant la chaleur ont été installés à l'école du Petit Prince, le grenier a été isolé au presbytère et sa chaudière remplacée par une chaudière à très haute performance énergétique.

- A la bibliothèque, Madame Herbet à qui nous souhaitons une bonne retraite, a laissé sa place à Camille Debroé qui s'est très vite adaptée.

- Pour améliorer la communication envers nos habitants, nous avons lancé notre application Intramuros le 1^{er} mars dernier : Environ 1100 utilisateurs à ce jour ! Elle nous permet d'alerter très rapidement nos habitants si nécessaire et de diffuser des informations sur l'actualité communale. Mais elle donne aussi l'opportunité à tout un chacun de nous prévenir de toute anomalie détectée sur la voie publique, nos services pouvant ensuite s'attacher à résoudre au mieux le problème. Merci à ceux qui utilisent cette application participative qui fait d'eux des relais de terrain. Ils sont ainsi des acteurs de la vie communale et nous aident à être réactifs !

- De son côté, le CCAS a mis en place, avec le concours de la Joie de vivre, une opération « Vacances pour tous », permettant ainsi à une trentaine de personnes de bénéficier d'une journée au Crotoy en août dernier.

Fin 2025, le conseil municipal a renouvelé les demandes de subvention auprès de nos partenaires financiers pour :
La requalification de la seconde tranche de la rue Dorée,
La réfection de la chaussée rue Robert Weiss suite à la rénovation du réseau d'eau potable qui sera prochainement réalisée par la Communauté de communes du Clermontois.

De plus, un nouveau columbarium dont les travaux ont commencé, sera achevé dans les prochains jours au cimetière.

Et dans les toutes prochaines semaines débutera le restant des travaux d'aménagement des trottoirs rue de Froissy ainsi que la pose d'un éclairage public revu et corrigé, rue du 17 juin, rue du cimetière, impasse Beauregard et allée du champ blanc.

Par ailleurs et pour votre parfaite information, je vous confirme ce qui a déjà été annoncé en fin d'année dernière aux riverains de la rue Bernard Laurent :

Le propriétaire de l'ensemble immobilier du 397 rue Bernard Laurent, pour lequel un arrêté de mise en sécurité avait été prononcé au printemps 2025, devait effectuer des travaux, mais celui-ci a été approché par un promoteur.

Ce dernier est venu me présenter son projet : la réalisation d'une vingtaine de logements en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) pour une mise en location par un bailleur social. Un projet que j'ai jugé très inquiétant au vu du nombre de véhicules qui allaient entrer et sortir aux abords de cette route départementale où nous rencontrons déjà des problèmes de circulation, notamment de vitesse.

- Consciente, parallèlement, des demandes qui me sont régulièrement faites par des agnessois retraités qui veulent quitter leur maison, devenue trop grande pour eux, avec un jardin qu'ils n'ont plus la force ou l'envie d'entretenir,

- Consciente également du souhait de familles qui habitent Agnetz et aimeraient que leurs parents âgés viennent s'y installer dans le cadre d'un rapprochement familial bien compréhensible,

J'ai demandé au promoteur s'il pouvait plutôt nous proposer une résidence seniors. Celle-ci permettrait de satisfaire un vrai besoin, sachant que même lors du départ d'un locataire, les logements libérés seraient réattribués à des seniors. Cette demande a été entendue, puisqu'un nouveau projet nous a été présenté en fin d'année dernière, ce promoteur ayant déjà approché le département pour la rétrocession de la partie du terrain qui empiète sur la voirie, et ayant aussi contacté le service urba+ de la Communauté de communes du Clermontois sur les contraintes susceptibles d'affecter sa réalisation. Un permis de construire après démolition vient d'être déposé. Dans cette attente, nous restons vigilants sur le sujet plus spécifique de la démolition du bâtiment en bordure de rue, sa situation actuelle avec des étais qui empiètent sur la voirie, représentant une véritable gêne pour les riverains d'en face. Je pense que cette résidence senior est une belle opportunité pour **Agnetz, ce village que nous aimons et qui le vaut bien !**

En matière de sécurité routière, vous êtes nombreux à vous inquiéter de la vitesse des véhicules qui ne respectent pas les limites indiquées, notamment sur l'avenue Philippe Courtial, cette route départementale, droite et large, où nous déplorons, malheureusement et récemment, un accrochage qui aurait pu être beaucoup plus grave : Une voiture qui n'a pas respecté un stop a touché un jeune en trottinette.

Il ne nous est pas possible de rester inactifs sur ce sujet très inquiétant !

En janvier 2025, le conseil municipal a décidé, en s'appuyant sur une étude réalisée par un cabinet en sécurité routière, de

demander des subventions à l'Etat et au département pour nous aider à réaliser l'aménagement d'un giratoire et de plateaux surélevés sur cet axe, mais nos partenaires ayant leurs propres contraintes et priorités, nous ne les avons pas obtenues.

Lors de notre conseil municipal du 15 décembre dernier, le sujet a de nouveau été abordé. Les échanges ont amené de nouvelles questions et il a été décidé de réunir une nouvelle commission travaux, en présence d'ISR, le cabinet d'étude en sécurité routière qui nous accompagne, afin de travailler sur d'autres possibilités d'aménagement.

Néanmoins, lors de cette dernière réunion de conseil, l'idée d'installer des feux récompenses a été présentée et étudiée. Il s'agit d'un dispositif qui pourrait être mis en place très rapidement, car le conseil départemental les a autorisés et que je peux agir au titre de mes pouvoirs de police.

Je souhaite et espère donc qu'à l'occasion de notre commission travaux, ses membres à qui je fais confiance (c'est-à-dire tout le conseil) émettront un avis favorable à l'installation de ces feux, qui obligeront les conducteurs de véhicules motorisés à rouler en respectant les limites de vitesse, dans l'attente du choix d'aménagements plus pérennes par le prochain conseil municipal.

Vous êtes de plus très nombreux à me solliciter pour obtenir des trottoirs aménagés. Mais savez-vous que des trottoirs aux normes doivent mesurer 1,40 m de large minimum et 90 cm ponctuellement ? Il n'est donc pas toujours possible de les réaliser dans le respect de ces règles... Pour autant, il existe une solution : créer des zones de rencontres comme cela a déjà été fait dans certaines rues du village, où la circulation des piétons est prioritaire sur celle des vélos et des voitures. Encore une fois, au titre de mes pouvoirs de police, j'envisage aussi

d'instituer ces zones rue de l'église, rue de la montagne, sur une partie de la rue de la fontaine Saint Léger, rue et impasse de Crèvecœur, impasse de Lessier et impasse Poirier Mulot.

Je tiens maintenant, en ce début d'année, à remercier, comme d'habitude:

- Les agents de nos services techniques, qui travaillent par tous les temps, avec courage, motivation et assiduité, et avec le souci de bien faire pour le quotidien de la population...
- Les services administratifs pour leurs talents de techniciens compétents et leur ardeur à répondre aux attentes des élus,
- Notre police rurale, dont la devise est d'être au plus près de nos administrés, et qui fait preuve de beaucoup de compréhension et de persuasion dans cette approche.
- Notre bibliothécaire qui fourmille d'idées.
- Les enseignants de nos écoles qui, en plus de leur tâche éducative, proposent de beaux et nombreux projets et actions pédagogiques à nos enfants.
- Nos ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) qui accompagnent et veillent sur nos petits écoliers.
- Notre personnel intervenant dans nos écoles afin qu'elles soient toujours accueillantes.
- L'Ilep, à qui est confiée la délégation de service public d'accueil périscolaire et extrascolaire, avec ses animateurs qui ne manquent pas d'imagination pour distraire nos enfants et nos adolescents.
- Les associations et leurs nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour proposer moultes activités à tous.
- La Communauté de communes du Pays du Clermontois, merci Lionel, où je siège avec deux autres délégués d'Agnetz,

et grâce à laquelle nous pouvons bénéficier de services et infrastructures que nous n'aurions pas les moyens de fournir nous-mêmes.

- Et mon conseil municipal, avec qui nous cherchons toujours à faire les meilleurs choix possibles, et plus particulièrement mes six adjoints. Ils représentent pour moi une aide précieuse à la décision et je leur suis tout particulièrement reconnaissante pour leur disponibilité et leur engagement à servir les agnessois.

Je remercie toutes les agnessoises et tous les agnessois pour ce qu'ils nous apportent, tant par leurs témoignages de sympathie que par leur adhésion à notre volonté de répondre au mieux à leurs attentes.

Et j'espère pour eux que la campagne électorale se déroulera dans une ambiance constructive et bienveillante.

Il me reste à vous souhaiter une très belle nouvelle année : Qu'elle soit pleine d'espérance et d'enthousiasme et apporte dans chacun de vos foyers, bonheur et confiance en l'avenir.

Et vive Agnetz, ce village que nous aimons et qui ... le vaut bien !